ÉESI

EPCC – ÉESI

Conseil d'administration du 10 mars 2020

Délibération n°09-2020

***

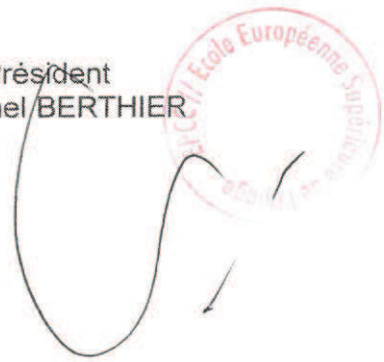
BUDGET PRIMITIF 2020

Après la présentation effectuée à l'aide des documents ci-joint et en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration vote le budget primitif 2020 étant précisé que ce vote a lieu par nature, au niveau du chapitre, tant pour la section de fonctionnement que pour celle d'investissement, avec :

- zéro (0) vote « contre »
- deux (2) abstentions
- quinze (15) votes « pour »

Le Président
Michel BERTHIER



REÇU LE
11 MARS 2020
PRÉFECTURE
DE LA VIENNE